

12 octobre 2017



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

– ENSEIGNEMENTS ET DIRES D'ACTEURS –

Dans cette 8^e session de l'Atelier des territoires, le ministère a proposé à des collectivités de questionner leur stratégie d'aménagement à partir de la relation qu'entretiennent les territoires à leurs paysages. Ils sont aujourd'hui au cœur d'enjeux multiples, tels que la transition énergétique, le changement climatique, la protection et la valorisation de la biodiversité ou encore la requalification des espaces dégradés. Il suffit de comprendre et de faire l'expérience in situ que le paysage est un bien commun et qu'il n'est pas un domaine technique de plus à côtés des autres pour que le regard sur l'aménagement change.

Cette approche nous a paru constituer une clé pour l'élaboration d'une vision partagée mettant en valeur les potentiels de régénération, de réparation et de transition pour les acteurs des sites qui se sont engagés dans la démarche « Atelier des territoires » : le bassin d'Annonay en Ardèche, Avignon sud dans le Vaucluse, Fort-de-France et Le Lamentin en Martinique, l'entrée nord de Perpignan dans les Pyrénées-Orientales, l'agglomération de Saint-Brieuc dans les Côtes d'Armor.

C'est autour de cette capitalisation que plus de 150 participants d'horizons professionnels variés ont pu partager une réflexion sur « la requalification par le paysage des territoires à vivre » et formuler 6 enseignements, un jalon de plus en faveur d'un ancrage fondamental et nécessaire de la culture paysagère dans les territoires.

ENSEIGNEMENT 1 – PERCEPTION SENSIBLE ET GÉOGRAPHIE

Les perceptions sensibles et les analyses géographiques du paysage facilitent l'émergence d'une conscience collective des réalités territoriales et la construction de projets de territoire en commun.

« *La perception constitue une forme d'action. Créer cette dimension perceptive en se donnant le temps de traverser les paysages et d'en comprendre les échelles permet très rapidement d'avoir des intuitions et de mettre en question des perspectives de projet.* » **Sébastien PENFORNIS – Directeur – Agence TAKTIK**

« *Les perceptions du paysage font appel à la mémoire de chacun. Elles s'enracinent dans l'histoire collective c'est-à-dire dans le temps long qui fonde un projet d'aménagement de qualité* » **Marie GUIBERT – Chargée de mission Paysages Territoires & Transitions – CGDD**

« *La géologie a un impact très fort sur le paysage et a construit l'identité du territoire. La géologie permet de fédérer les élus parce qu'ils se rendent compte qu'ils ont un socle commun* ». **Olivier MALACET – Ingénieur géologue – CEREMA.**

« *Dans des territoires contraints et durs, les lectures communes du paysage ont fait émerger des espaces remplis d'usages et de possibles.* » **Bruno CARRER – Chargée de mission – Ville de Fort-de-France.**

ENSEIGNEMENT 2 – CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE

Il est nécessaire de construire une culture commune aux acteurs des territoires associant paysage et aménagement.

« *La méthode même d'atelier est très efficace. Les acteurs des territoires dans leur diversité peuvent s'interroger sur leur stratégie et sur leur projet de territoire. Elle valide l'idée de partage, d'échange et offre la possibilité de faire émerger un projet par une démarche itérative et commune* ». **François BERTRAND, sous-directeur à l'Aménagement durable – DGALN**

« *À partir de leur richesse paysagère et écologique nous avons reclassé des territoires déqualifiés sur des critères sociaux et économiques. Une inversion du regard qui nous a permis de bâtir un projet de valorisation* ». **Iphaine MARIELE – Directrice – GIP DSU Le Lamentin**

« *Le paysage nous dit des choses de notre histoire et de nos modes de vie et il y a une réelle volonté politique locale d'aménager le territoire en ayant le sens du paysage – les proposés pendant les Ateliers font consensus : L'Atelier paysage a été une superbe manière de relier le passé et l'avenir, l'existant et le projet.* » **Sonia LAAGE – Paysagiste Conseil de l'État – DGALN**

ENSEIGNEMENT 3 – ESPACES STRATÉGIQUES A IDENTIFIER

Le travail conjoint paysage et aménagement facilite l'identification des espaces stratégiques à préserver, à valoriser ou à requalifier. La valeur ressource du patrimoine environnementale est sans doute à mettre en valeur face à la pression foncière de l'urbanisation.

« *Tous les ateliers ont mis en exergue le fait que les espaces non bâtis étaient paradoxalement au cœur des enjeux d'aménagement. L'acte de non bâtir est un acte fort pour l'aménagement durable.* » **Isabel DIAZ – Cheffe de bureau des Stratégies territoriales – DGALN**

« *Les espaces préservés sont le plus souvent ceux de la résilience dans le projet. Il est important d'identifier les territoires ressources* » **Cécil' MERMIER – Paysagiste – Agence Avril en mai**

« *Les paysages remarquables qui forment les grandes lignes du territoire sont souvent effacés par l'étalement urbain mais peuvent se mettre en réseau et revenir au premier plan. Pris un par un, chacun de ses éléments révèle un atout certain, mais ne présente pas toujours un enjeu évident pour le territoire. Mis en réseau, signalés, aménagés, ils offrent un exceptionnel potentiel de développement, une cohérence paysagère, levier économique et touristique et une cohésion territoriale forte.* » **Clément BOLLINGER – Directeur – Agence CAUDEX.**

ENSEIGNEMENT 4 – OUTILS DU PAYSAGE AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT

Mettre les outils de la politique du paysage au service des politiques d'aménagement des territoires.

« *L'aménagement des territoires doit se fonder sur des approches paysagères. Le paysage est notre fond de carte avec les grands espaces, les qualités territoriales [...]. C'est sur cette base que nous devons travailler les projets de territoire.* » **Denis SAUZE – Vice-Président en charge de l'aménagement – Annonay Rhône Agglomération**

« *Le paysage est la résultante du vécu des hommes à travers le temps, c'est un témoignage des activités des générations précédentes. Il porte en lui-même des pistes de corrections possibles.*

La meilleure manière de réussir l'intégration du paysage dans l'aménagement n'est pas de le considérer comme un outil nouveau qui s'ajoute à l'existant, mais de l'incorporer comme une dimension intrinsèque des outils existants. » **Emile GONIER – Vice-président – Communauté d'agglomération Centre Martinique.**

« Nous avons entendu de la part des élus que le paysage devient un outil qui leur semble essentiel à la conception de l'aménagement du territoire, comme un préalable avant toute planification ». **Cécile BEAUDESSON – Directrice – Agence Devillers et Associés.**

« *Plus de 50 % des PLUi font de l'axe paysager leur seconde priorité après le logement. Un fait qui montre l'atout du paysage pour les élus pour construire ensemble du projet.* » **Pastèle SOLEILLE, sous-directrice à la Qualité du cadre de vie – DGALN**

ENSEIGNEMENT 5 – RETISSER DES LIENS

La réussite des projets de requalification et de développement des territoires passe par un travail de ré-association des secteurs dégradés au contexte paysager global.

« *Par la compréhension du paysage et l'analyse des coupures urbaines nous cherchons à retisser des liens pour reconnecter non seulement la ville à son agriculture et à son fleuve, mais aussi les populations et les quartiers entre eux.* » **Sébastien GEORGIS – Adjoint au maire d'Avignon.**

« *Pour réinstaller le projet dans la planification, il faut éviter cette scission initiale entre paysage et aménagement, ne plus résumer le paysage aux seules limites, ne pas simplement paysager ou considérer que ces franges sont le paysage en oubliant le reste du territoire. Il faut que le paysage irrigue le projet et structure l'ensemble du territoire et pas simplement les franges.* » **Henry BAVA- Grand témoin – Agence TER – Grand Prix National du Paysage 2008.**

« *La reconquête des fonctions productives via le paysage est un travail qui s'est organisé autour de la reconquête des franges, des vallées et des friches pour en faire des espaces de production économique du territoire. Le concept d'écologie territoriale et industrielle nous a permis d'avancer vers cet objectif* » **Etienne LONGEVILLE – Directeur de la prospective – Saint-Brieuc Armor Agglomération**

ENSEIGNEMENT 6 – FAIRE COHABITER LES ÉCHELLES

La démarche paysagère est une démarche qualité qui permet de raisonner dans l'espace, et non pas uniquement en plan, pour penser les aménagements en fonction des paysages.

« *Le paysage c'est aussi une géographie physique, existante et à mettre en place, et de laquelle l'urbanisme doit être inspiré.* » **Henry BAVA- Grand témoin – Agence TER – Grand Prix National du Paysage 2008.**

« *L'atelier des territoires a permis à travers le filtre du paysage de réunir l'ensemble des acteurs locaux. Ce regard apaisé sur un territoire partagé a permis la construction d'une représentation collective des lieux. [...] Ce récit est porteur de projet. La trame paysagère apaisée devient ce fil conducteur répondant à ces regards partagés sur la valorisation d'une ceinture dorée productive en ville, sur le déplacement doux en lieu et place d'anciennes friches et sur l'idée d'un parc urbain à l'échelle de l'ensemble des vallées.* » **Eric PARIZE – Chef de projet – DDT Côtes d'Armor.**

« *Le paysage permet d'aborder l'aménagement en faisant « naturellement » cohabiter les échelles. Celle du grand territoire (une baie), celle du site (une vallée), celle des lieux (une berge) et celle de l'objet (une promenade). Il permet de structurer le projet en projets maîtrisables et plus facile à traduire en opération.* » **Claire GAUTIER – Directrice – Agence Folléa Gautier- Grand Prix National du Paysage 2016.**

« *Un des points forts du paysage et de son approche sensible est qu'il permet de s'extraire du tout technique et de remettre l'usage au centre des préoccupations. Un enseignement important pour toutes les politiques publiques d'aménagement et de développement local* » **Pastèle SOLEILLE, sous-directrice à la qualité du cadre de vie – DGALN**

LES 5 SITES DE L'ATELIER DES TERRITOIRES

« Comment requalifier par le paysage des territoires à vivre ? »



Source : DGALN/DHUP/AD1
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

BASSIN D'ANNONAY

ARDÈCHE (07), AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LE TEMPS DE LA LIMITE - RECONNAÎTRE SON PAYSAGE

COLLECTIVITES

16 communes : Annonay, Davézieux, Boulieu-lès-Annonay, Saint-Cyr, Saint-Marcel-lès-Annonay, Roiffieux, Vernosc-lès-Annonay, Vanosc, Le Monestier, Villevoacance, Vocance, Saint-Julien Vocance, Talencieux, Thorrenc, Savas, Saint-Clair; Intercommunalité : Communauté Annonay Rhône Agglomération
Superficie : 212 km²; population : 35 500 habitants; densité de population : 167 habitants/km²

MAITRISE D'OUVRAGE

Direction départementale des territoires de l'Ardèche

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Caudex (paysagiste, mandataire)
Germe & Jam (architecte)
Alphaville (programmiste)



Davézieux/Annonay, un engrenage pour le moteur du territoire.

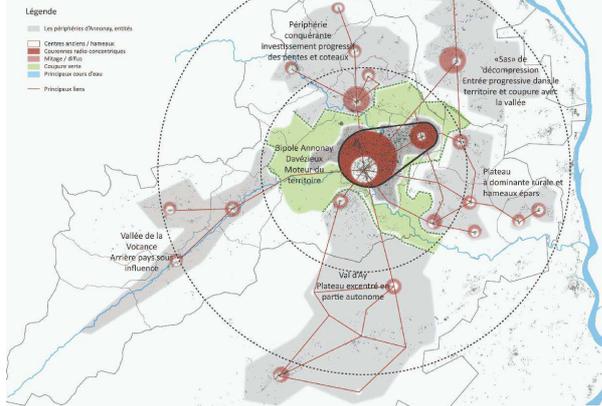
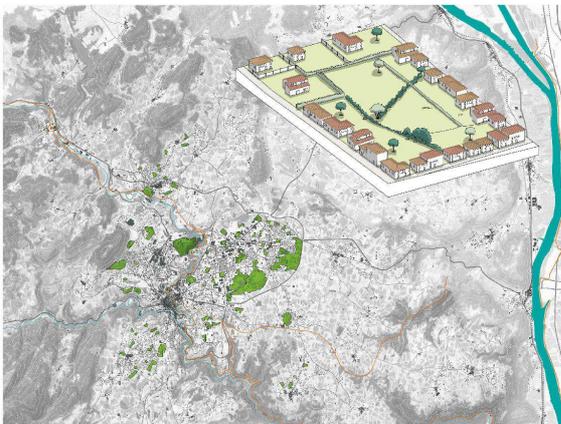


Schéma des pièces vertes, les « pépites » du territoire.



ENJEUX

- Limiter les risques sur les paysages

Les pressions sur le paysage se font de plus en plus ressentir : les patrimoines bâtis sont peu connus et se dégradent par manque de projet ou par effet de banalisation (périurbanisation, pavillonnaire) ; les espaces agricoles les plus riches sont en concurrence avec l'urbanisation, la démographie y atteint des sommets avec plus de 4% d'augmentation de population annuelle dans certains secteurs.

- Organiser le bipôle Annonay / Davézieux

Davézieux semble s'être développée au détriment du centre d'Annonay, sa voisine, ce dont témoigne le bâti qui s'étale en continuité entre les deux villes. Davézieux a accueilli de façon constante les nouvelles implantations commerciales, alors qu'Annonay se vide progressivement de ses commerces. Elle a également été la première des communes périurbaines de ce secteur à développer l'habitat diffus individuel au détriment de la ville centre. Un équilibre est aujourd'hui à trouver entre les deux communes afin de ne pas reproduire ce schéma à une échelle plus vaste et de trouver une complémentarité avec le développement des zones d'activité et commerciales dans la vallée du Rhône au droit d'Annonay et de celles de Davézieux.

- Identifier les limites de l'agglomération et fonder une vision partagée entre tous les partenaires sur les enjeux et l'avenir de ce territoire. Il s'agit de limiter l'étalement du centre de l'agglomération, en identifiant une ceinture verte et en recentrant le développement sur le bipôle Annonay / Davézieux.

STRATEGIE

Construire les bases d'un plan guide pour le bassin d'Annonay

Élaborer un plan guide qui identifie les axes de travail et orientations nécessaires à une reconquête par le paysage de ce territoire et montrer par l'exemple comment traduire ces orientations dans des projets de la collectivité. Trois zooms démonstrateurs (aménagement d'une entrée de ville, création de zone d'activité, planification urbaine) ont été choisis pour tester cette nouvelle façon de faire projet.

FEUILLE DE ROUTE

- Un binôme au service du territoire
- Les pièces vertes comme atout pour le territoire
- La hiérarchie des maillages et de la desserte
- Des développements économiques et commerciaux ancrés dans leurs territoires
- De multiples formes de limites qui appellent des réponses spécifiques
- Des entités paysagères remarquables qui peuvent devenir support de projet et former un réseau

Atelier des territoires



AVIGNON SUD

VAUCLUSE (84), PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

UN QUAI SUR LA DURANCE

COLLECTIVITES

Avignon
Superficie : 64,78 km²
Population : 92 209 habitants
Densité de population : 1 423 habitants /km²

MAITRISE D'OUVRAGE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Paca Direction départementale des territoires du Vaucluse (DDT84)

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Agence Devillers et Associés (urbaniste et paysagiste, mandataire)
ResPublica (concertation)
Confluences (agronomie, environnement, risques)

La ceinture verte : un projet de développement économique agricole, mais accessible aux habitants.
Sur le chemin du Moulin de Notre-Dame, une agrégation de projets destinés aux habitants.



ENJEUX

- Le paysage pour réinterroger les projets en cours et pour s'affranchir des logiques de périmètres : réinterroger et mieux articuler les projets, profiter de leur effet levier et faciliter leur appropriation par les habitants.
- La mobilité : apaiser l'espace public et limiter les fractures du territoire, créer et restaurer des continuités pour les modes doux ; intégrer la question des paysages de « l'après-pétrole », l'adaptation climatique et la nature en ville.
- Les espaces agricoles et naturels : des leviers pour penser un projet urbain d'ensemble et venir s'appuyer à la Durance et ses entités paysagères structurantes.
- Offrir des espaces de respiration à la population en réinvestissant les bords de Durance, largement délaissés.
- Échanger avec la ville d'Avignon et les services de l'État dans un contexte contraint par le risque inondation.
- Favoriser la cohérence de l'action des différents maîtres d'ouvrage des projets sur le sud d'Avignon (Communauté d'agglomération, État, ville, initiatives privées).

STRATEGIE

Relier la ville à la Durance : rapprocher la nature, l'agriculture et l'eau des Avignonnais pour vivre autrement le territoire L'approche stratégique s'appuie sur deux axes fondateurs : les espaces naturels et agricoles et la perméabilité du territoire.

Le premier valorise la présence de vastes pièces agricoles et naturelles au sein même d'Avignon, auxquelles il donne un avenir rivalisant avec les projets d'infrastructures et les projets urbains. Leur articulation avec la ville explore à la fois des programmes de développement agricole, économique et de loisir utiles aux citoyens, mais aussi des projets permettant de dépasser les ruptures physiques urbaines entravant la vie de proximité.

FEUILLE DE ROUTE

Le schéma directeur issu de l'atelier articule les projets. Il saisit ces nombreuses opportunités pour renforcer leur cohésion. Il porte sur la mise en réseau des espaces agricoles et naturels avec la ville pour appeler les habitants à investir leur campagne et les rives du Rhône et de la Durance, et propose d'arrimer un quai où la ville côtoie la Durance aujourd'hui délaissée. Il cherche à promouvoir l'enchaînement des espaces publics pour faciliter la vie de proximité et accéder aux pôles d'emplois, de commerces et de services sans recourir à la voiture. Ce schéma permet de structurer le territoire sur le long terme, portant une vision durable de la ville d'Avignon. L'atelier a ainsi identifié cinq projets qui structurent la feuille de route :

- La ceinture verte : le parc agricole des quartiers sud
- Une pièce intermédiaire urbaine : la porte de Marseille
- Un parc naturel urbain à la Confluence, sur le domaine de Courtine
- Un quai sur la Durance, un espace public grandeur nature.
- L'enchaînement des espaces publics et le bien commun des Avignonnais

Atelier des territoires



FORT-DE-FRANCE

MARTINIQUE

LE LAMENTIN

LE PAYSAGE COMME MÉTHODE

COLLECTIVITES

2 communes : Fort-de-France et Le Lamentin
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique
Superficie : 106,53 km², population : 123 577 habitants, densité de population : 1160 habitants/km²

MAITRISE D'OUVRAGE

Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)
Martinique

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Folléa-Gautier (paysagiste urbaniste, mandataire), Serge Domi (sociologue) ;
Gustavo Torres (architecte urbaniste)

Plan guide autour de la rivière Madame, issu de l'atelier Martinique.



La rivière du Longvilliers aux marges du centre-ville du Lamentin, état actuel.



ENJEUX

- Redonner de l'attractivité à la ville capitale et renforcer le positionnement de l'agglomération en tant que porte d'entrée et vitrine du territoire martiniquais. Quatre thèmes sont identifiés pour conduire la réflexion : le travail des entrées de ville, le lien avec la mer, l'intégration des trames vertes et bleues et la formulation d'objectifs de qualité paysagère émanant des territoires.
- Réparer et préparer le territoire à ses vocations futures. Sur ces territoires en mutation, imprégnés d'une biodiversité malmenée mais potentiellement dynamique, et soumis à une pression forte et à des risques naturels ou technologiques, la construction d'une vision stratégique de long terme, en amont des projets, nécessite une approche particulièrement intégrée, décloisonnée, non sectorielle et partenariale. Cela implique d'intégrer les enseignements du passé pour rendre ces territoires davantage résilients – l'objectif de résilience étant stratégique, car il contribue à renforcer l'attractivité économique, sociale et culturelle d'un territoire.
- Aménager de façon durable. Sortir du « coup par coup » en recherchant un équilibre entre préservation et développement nécessite une vision stratégique du territoire afin de guider sa transformation dans ses usages présents et futurs. Il s'agit d'optimiser les qualités et les spécificités locales dans l'élaboration d'une stratégie intégrant la richesse de la biodiversité omniprésente.

STRATÉGIE

Refaire vivre de grandes composantes paysagères fondatrices du territoire
Pour lutter contre la banalisation du territoire, la stratégie définit une méthodologie prenant appui sur de grandes composantes paysagères (ici les rivières), qui deviennent les supports d'une réflexion commune et de la recherche de cohérence entre projets. Elle incite tout d'abord à « agir avant de pouvoir faire », en retrouvant progressivement les usages des lieux, puis à s'assurer du maintien des objectifs de qualité dans le temps.

FEUILLE DE ROUTE

L'approche proposée concerne trois composantes paysagères majeures, le long desquelles se positionnent des secteurs à enjeux identifiés : rivière Madame pour Fort-de-France, rivière du Longvilliers pour Le Lamentin, et le littoral entre les deux villes avec la problématique autoroute/ zone d'activité/mangroves. Cette approche donne l'opportunité d'asseoir, au cœur de la réflexion, le « paysage », tout en croisant un grand nombre de problématiques et d'acteurs. L'échelle d'approche proposée, intermédiaire entre SCoT et PLU, permet de combiner la dimension stratégique et la dimension opérationnelle. Des projets à plus petite échelle peuvent ainsi être mis en cohérence sous le prisme d'une logique paysagère d'ensemble. Chacun des trois sites projetés fait l'objet d'un plan guide associé à des objectifs et à des actions « situés ». Les autres éléments forts issus du diagnostic auxquels la stratégie doit proposer des solutions, sont de l'ordre du développement de la culture du paysage, de la concertation, mais également du passage à la phase de réalisation. La stratégie opérationnelle proposée est, d'une part, de commencer modestement par une réappropriation des espaces (accès, usage, manifestation) et, d'autre part, d'installer une veille active maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'oeuvre afin de s'assurer du maintien des objectifs dans le temps.

Atelier des territoires



PERPIGNAN NORD

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66), OCCITANIE

LA PORTE DU PAYS CATALAN

COLLECTIVITES

8 communes : Clairà, Le Barcarès, Perpignan, Pia, Rivesaltes, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Salses-le-Château; 2 intercommunalités : communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée

MAITRISE D'OUVRAGE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie, avec l'appui de la Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales (DDTM 66)

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Agence d'architecture Obras (architecte urbaniste, mandataire); Agence Avril en Mai (paysage); CG Conseil (mobilité); Cushman & Wakefield (stratégie économique et commerciale); Mago & associés (environnement et génie urbain), accompagnés de Cereg Ingénierie (hydraulique spécifique au milieu méditerranéen) et Coline Perrin (géographe chercheur à l'Institut national de recherche agronomique)



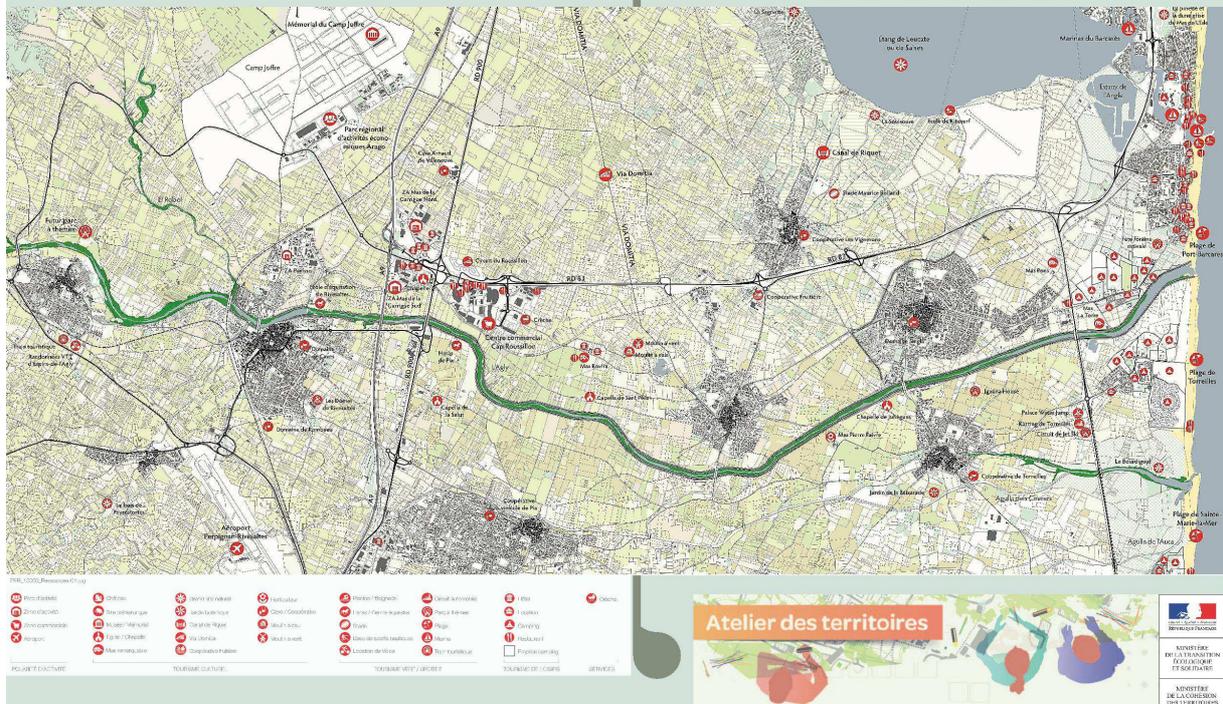
STRATEGIE

Conférer une identité au territoire par les pépites paysagères

Au centre de la stratégie d'aménagement, un projet de parc agricole équipé vient compléter le schéma global déjà composé des zones d'activité économiques (ZAE) et des zones de tourisme de masse du littoral. Ce projet de parc agricole est un territoire d'entre-deux : entre mer et montagne, entre modernité et tradition.

L'objectif est de permettre et d'accompagner de nouveaux développements culturels, touristiques et économiques par un nouveau réseau d'infrastructures de modes doux, tout en préservant les ressources existantes, culturelles, touristiques, économiques et naturelles. La mise en scène de ces ressources dans le paysage est au premier plan de cette démarche. À l'image de ce qui est en cours sur la vallée de la Têt qui traverse Perpignan ou à l'image du parc du Prato au coeur de la vallée de l'Arno en Italie, la stratégie élaborée à l'échelle de la vallée de l'Agly tend à organiser une mixité fonctionnelle au sein d'un parc agricole.

Les lieux emblématiques ou « pépites » de la vallée de l'Agly.



SAINT-BRIEUC

CÔTES-D'ARMOR (22), BRETAGNE

DE LA VILLE PASSANTE À LA VILLE PAYSAGE

COLLECTIVITES

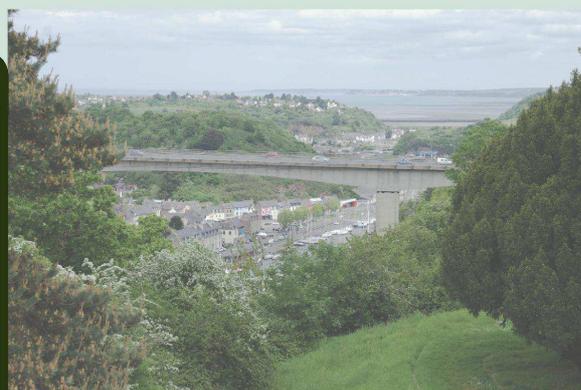
12 communes, puis 32 communes à compter du 1er janvier 2017 : Binic – Étables-sur-Mer, Hillion, Lanfains, Languoux, Lantic, La Harmoye, La Méaugon, Le Bodéo, Le Foeil, Le Leslay, Le Vieux-Bourg, Plaine-Haute, Plaintel, Plédran, Plérin, Ploec-L'Hermitage, Plouragan, Plourhan, Pordic, Quintin, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Brieuc, Saint-Carreuc, Saint-Donan, Saint-Gildas, Saint-Julien, Saint-Quay-Portrieux, Trégueux, Trémuson, Tréveneuc, Yffiniac; Intercommunalité : Saint-Brieuc Armor Agglomération
Superficie : 601 km², population : 151 246 habitants, densité de population : 251 habitants/ km²

MAITRISE D'OUVRAGE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
Bretagne Direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor (DDTM 22), CEREMA (assistance à maîtrise d'ouvrage)

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Agence Taktyk (urbaniste paysagiste, mandataire), Alphaville (programmiste), Soberco Environnement (eau, biodiversité, mobilité)



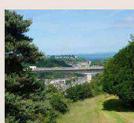
La trame apaisée synthétise les grandes orientations d'une vision paysagère et territoriale.



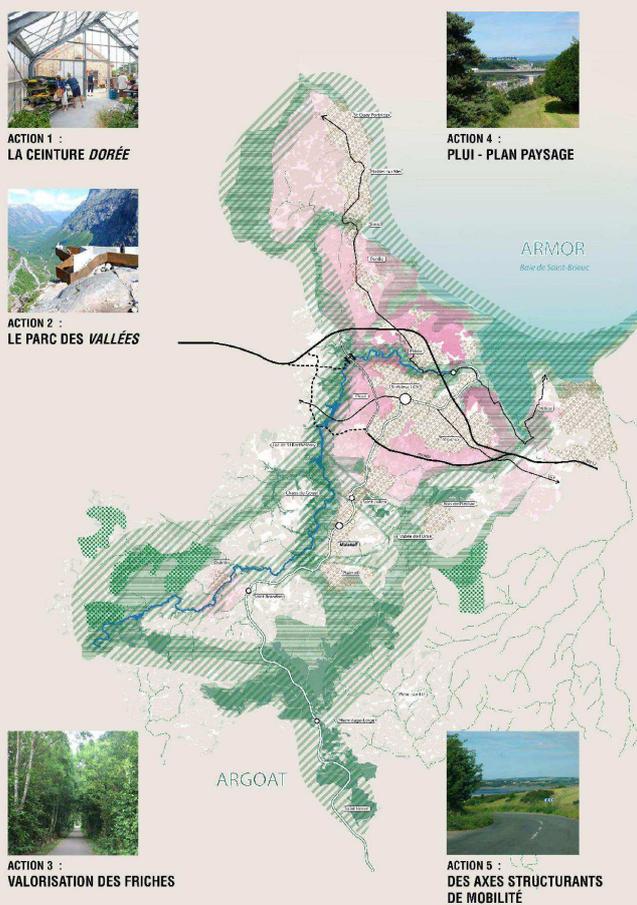
**ACTION 1 :
LA CEINTURE DORÉE**



**ACTION 2 :
LE PARC DES VALLÉES**



**ACTION 4 :
PLUI - PLAN PAYSAGE**



**ACTION 3 :
VALORISATION DES FRICHES**



**ACTION 5 :
DES AXES STRUCTURANTS
DE MOBILITÉ**

ENJEUX

- Autour de la rocade, préserver les paysages et requalifier les paysages destructurés ou dégradés.
- Lutter contre l'étalement urbain et préserver une ceinture maraîchère productive en s'inspirant de la ville de Rennes. Ce serait l'occasion de mettre en oeuvre une politique publique de densification et d'intensification des bourgs et villes périphériques en faveur d'une économie foncière des terres agricoles et d'un cadre de vie attractif.
- Faire émerger une vision partagée de projet de territoire qui s'adosse au projet de rocade par la constitution d'un espace de réflexions et d'échanges entre les élus.
- Construire les prémisses d'une gouvernance à l'échelle de la nouvelle agglomération autour des enjeux et singularités de son territoire, en partageant une expérience sensible du terrain par l'arpentage.
- Définir des besoins d'ingénierie locale et les moyens techniques et administratifs de la prise de compétence pour élaborer un projet de territoire puis un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

STRATEGIE

- Un territoire réconcilié par le paysage. La construction d'une stratégie pour le nouveau territoire de l'agglomération est basée sur une « trame apaisée » qui associe diverses perspectives :
- les armatures de paysage ;
- les identités paysagères et culturelles du territoire ;
- les continuités écologiques ;
- les espaces productifs (agricole, forestier et maritime) ;
- les liaisons douces.

FEUILLE DE ROUTE

La trame vise à apaiser les tensions urbaines, écologiques, des mobilités, économiques, identifiées pendant l'atelier.

Cette feuille de route se décline en sept axes thématiques :

- des vallées connectées, accessibles et vivantes pour structurer l'armature du futur territoire
- la Bretagne en miniature comme destination de vie et de vacances ;
- une ruralité renouvelée pour développer une économie de proximité ;
- des friches valorisées pour concilier conservation et nouvelles productions ;
- un réseau de mobilités élargi pour rendre accessible et visible la qualité du cadre de vie du territoire ;
- des franges paysagères pour poser les limites entre espaces naturels, agricoles, urbains et les infrastructures ;
- une identité mosaïque garante de la résilience et de l'attractivité du territoire.



L'OUVRAGE DE CAPITALISATION DE LA SESSION DE L'ATELIER DES TERRITOIRES "COMMENT REQUALIFIER PAR LE PAYSAGE DES TERRITOIRES A VIVRE?"

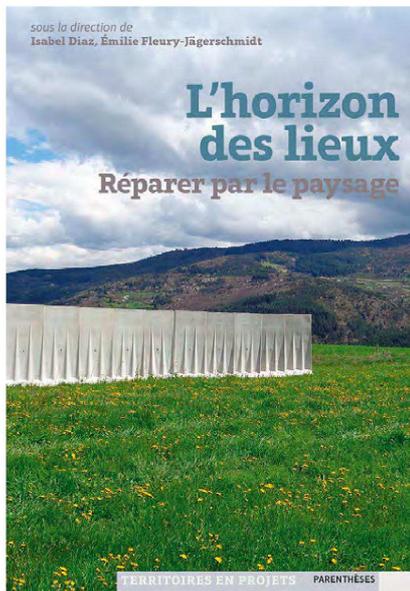
Editions Parenthèses

72, cours Julien — 13006 Marseille — France
téléphone: [33] 0 495 081 820
télécopie: [33] 0 495 081 824
courriel: info@editionsparentheses.com



vient de paraître

diffusion: Harmonia Mundi Livres



Contact presse: Jasmine Badr
jasmine@editionsparentheses.com



www.editionsparentheses.com

collection **TERRITOIRES EN PROJETS**

Isabel Diaz, Émilie Fleury-Jägerschmidt
(sous la direction de)

L'horizon des lieux Réparer par le paysage

Contributions de : Sonia Laage, Bertrand Follea, Frédéric Bonnet, Sébastien Penfornis, Cécile Beaudesson, Clément Bollinger, Simon Lacourt, Denis Crozier, Cédric Ansart.

16,5 x 24 cm, 144 p., 80 illustrations en couleur, 2017.

ISBN 978-2-86364-318-1 / 22€

Le paysage peut-il réenchanter un site en désuétude, en attente d'un nouvel horizon ? C'est l'hypothèse de départ de la démarche « Atelier des territoires », à l'initiative du ministère en charge de l'urbanisme. Entre 2015 et 2017, cinq sites à reconquérir ont donc fait l'objet d'études de terrain dans ce sens :

à Annonay, où l'on requalifie le territoire à partir de ses « pièces » vertes ; au sud d'Avignon, avec le projet d'un espace public à l'échelle du paysage de la Durance ; à Fort-de-France, où l'aménagement urbain de l'agglomération est repensé à partir de la rivière Madame ; à l'entrée nord de Perpignan, où l'on envisage l'ensemble de la plaine comme la « porte du Pays catalan » ; enfin, à Saint-Brieuc, où une stratégie de paysage partagée est proposée pour un territoire entre terre et mer. Cinq équipes de paysagistes et architectes — Frédéric Bonnet (agence OBRAS), Bertrand Follea et Claire Gautier (FOLLÉA-GAUTIER), Cécile Beaudesson (DEVILLERS et Associés), Sébastien Penfornis (TAKTIK), Clément Bollinger et Simon Lacourt (CAUDEX) —, services de l'État et élus locaux discutent concrètement du destin de ces territoires variés, réinventent l'aménagement à travers le filtre du paysage et de ses unités visuelles et vécues, et font émerger des projets novateurs.

Isabel Diaz, et Émilie Fleury-Jägerschmidt, bureau des stratégies territoriales de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature. Frédéric Bonnet (agence OBRAS, Grand prix de l'urbanisme en 2014) ; Bertrand Follea (agence FOLLEA-GAUTIER, récompensée par le Grand Prix national du paysage en 2016) ; Cécile Beaudesson (agence DEVILLERS et Associés, récompensée par l'Équerre d'argent et le Grand prix d'urbanisme en 1998) ; Sébastien Penfornis (agence TAKTIK) ; Christian Bollinger et Simon Lacourt (agence CAUDEX) ; Sonia Laage, paysagiste-conseil de l'État ; Denis Crozier et Cédric Ansart (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

nouveauté



MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)
Sous-direction de l'aménagement durable
Bureau des stratégies territoriales
1 place carpeaux – Tour Séquoia
92 055 La Défense Cedex

<http://www.atelier-territoires.logement.gouv.fr>

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)
Sous-direction de la Qualité du Cadre de Vie (QV)
Bureau des paysages et de la publicité
1 place carpeaux – Tour Séquoia
92 055 La Défense Cedex

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politique-des-paysages>

En partenariat avec le **CEREMA**

